



## COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

### PROCÈS-VERBAL

67<sup>e</sup> Séance tenue le lundi 14 décembre 2015 à 18 h 30

Maison du Citoyen, salle des comités, 2<sup>e</sup> étage, 25, rue Laurier

#### PRÉSENCES :

##### Membres :

M<sup>me</sup> Sylvie Goneau, présidente et conseillère, district de Bellevue (no 14)  
M. Mike Duggan, conseiller - district de Lucerne (no 2)  
M. Jean Lessard, conseiller - district de la Rivière-Blanche (no 16)  
M. David Reford, citoyen, producteur agricole  
M. Roger Turcotte, citoyen, producteur agricole

##### Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, responsable commissions et comités

##### Personne-ressource :

M. Dave Cassivi, chargé de projets en environnement

##### Autres :

M. Jean Larose, Encan Larose – article 6

#### ABSENCE :

##### Personnes-ressources :

M. Marc Chicoine, directeur adjoint - Développement  
M<sup>me</sup> Catherine Marchand, directrice déléguée

---

#### 1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 18 h 35.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour ci-dessous est adopté.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la 66e séance tenue le 9 novembre 2015
4. Suivi du procès-verbal de la 66e séance tenue le 9 novembre 2015
5. Date de la prochaine assemblée
6. Le marché public de l'Encan Larose
7. Période de questions des citoyennes et citoyens
8. Suivi des dossiers
9. Revue de l'information disponible sur les marchés publics et suivi d'un échange avec les membres du CCA
10. Sujets divers
11. Levée de la séance

#### DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

---

**PRÉSIDENTE**

---

**SECRÉTAIRE**

**3. Approbation du procès-verbal de la 66e séance tenue le 9 novembre 2015**

Le procès-verbal de la 66<sup>e</sup> séance tenue le 9 novembre 2015 est approuvé.

**4. Suivi du procès-verbal de la 66e séance tenue le 9 novembre 2015**

Aucun commentaire et aucune question.

**5. Date de la prochaine assemblée**

La prochaine séance du CCA se tiendra le 1<sup>er</sup> février 2016.

**6. Le marché public de l'Encan Larose**

Arrivée de M. Jean Larose.

Après les présentations d'usage, M. Larose souligne que l'Encan Larose est une entreprise familiale qui a été fondée il y a 56 ans.

M. Larose, explique que des démarches ont été effectuées auprès de la Ville de Gatineau afin que l'Encan Larose soit reconnu comme un marché public. Il mentionne que cette reconnaissance a été acquise, mais qu'aucune action concrète ne s'est matérialisée, par exemple des campagnes de promotion, de publicité, d'aide financière ou matériel.

M. Larose trace un portrait de l'Encan Larose en insistant sur :

- Les installations physiques - 300 pieds de table dont 200 pieds de tables regroupées et réservées pour le marché aux puces et 100 pieds de tables pour les fruits, légumes, produits du terroir (miel, sirop d'érable, fleur d'ail, etc.);
- L'offre – les producteurs et commerçants locaux, de la région de Labelle et de l'Ontario;
- La demande – une belle fin de semaine on peut compter jusqu'à 25 000 visiteurs;
- Aucune aide de la Ville, pas de publicité;
- Le marché aux puces représente environ 80 % du chiffre d'affaires les fruits et légumes 20 %.

La présidente mentionne que la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO), dont le rôle est de coordonner les efforts de développement du secteur agroalimentaire régional pourrait aider M. Larose au niveau de la promotion et de la publicité du marché public.

De plus, la présidente précise que le rôle de la Ville est d'examiner comment l'offre de marchés publics répond au besoin des producteurs agricoles et comment soutenir davantage les marchés publics.

Départ de M. Jean Larose.

**7. Période publique de questions des citoyennes et citoyens**

Aucune personne ne s'est présentée à la période publique de questions.

**8. Suivi des dossiers**

967, montée Dalton (Golf le Sorcier) :

- Demande d'autorisation à une fin autre qu'agricole recommandée par le CCA, appuyée par le Conseil et refusée par la CPTAQ;

Exclusion (Encan Larose) :

- Demande d'exclusion recommandée par le CCA, appuyée par le Conseil et refusée par la CPTAQ;
- Demande formulée par la Ville à la CPTAQ de tenir une audience sur la demande d'exclusion.

1303, chemin de la Montagne :

- Demande d'aliénation afin de permettre l'aménagement d'une installation septique recommandée par le CCA et appuyée par le conseil.

**9. Revue de l'information disponible sur les marchés publics et suivi d'un échange avec les membres du CCA**

On présente le programme de travail du CCA 2016-2017 relatif au marché public en insistant sur :

- L'objectif de ce programme et sur les deux étapes devant être réalisés pour atteindre cet objectif;
- La séquence des actions pour réaliser le bilan des besoins des producteurs agricoles en matière de soutien à la commercialisation et au développement de la transformation;
- Les deux sources principales d'information disponible (avis régional de la CRÉO, 2007 et étude préliminaire de faisabilité d'un marché public permanent à Gatineau produite par Plania, 2012);
- Les éléments positifs et négatifs tirés des deux sources d'information disponible.

Commentaires et suggestions des membres du CCA :

- Un lieu permanent pour fidéliser la clientèle;
- Un lieu doté d'un stationnement par trop petit et pas trop grand;
- Une offre de produits « verts »;
- Une offre de produits transformés (viande, charcuterie, poissonnerie) et équipement de réfrigération;
- Un lieu achalandé;
- Consulter la responsable du marché public de Chelsea;
- Éviter la concurrence, favoriser la complémentarité des marchés publics existants;
- Mettre l'accent sur les aspects éducatifs;
- Une installation physique et une offre de stationnement adéquates;
- Un lieu animé et humain;
- Un marché public rentable sans subvention municipale;
- Une éducation sur les produits locaux, une alimentation saine, une bonne bouffe;
- Une localisation centrale, accessible et un lieu permanent et achalandé;
- Une offre de produits diversifiés (fruits, légumes, fleurs, repas, produits locaux, boucherie, poissonnerie);
- Un lieu de rencontre, place publique, destination, animation;
- Une offre qui répond à la demande;
- Une offre aux personnes qui désirent encourager l'achat local;
- Favoriser les jeunes vendeurs;
- Combiner les produits artisanaux (cuir, poterie, peinture);
- Consulter la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO).

**10. Sujets divers**

Aucun sujet.

**11. Levée de la séance**

La séance est levée à 19 h 50.